

REPUBLIQUE FRANCAISE

Délibération du Conseil d'Administration

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Séance ordinaire du 06 Décembre 2023

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE RIORGES

LE PRESIDENT CERTIFIE

2023.36

OBJET :

1. Que la convocation de tous les membres du Conseil d'Administration en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 08 Décembre 2023 et qu'il n'a pas été présenté d'observations ;

2. Que le nombre de membres en exercice, au jour de la séance, était de 15 sur lesquels il y avait 14 membres présents, à savoir :

EHPAD QUIETUDE –
DECISION MODIFICATIVE N°3
EPRD 2023

Monsieur Jean-Luc CHERVIN
Madame Isabelle BERTHELOT
Madame Christiane PERROTON
Madame Catherine REMY-MENU
Madame Michelle BOUCHET
Madame Andrée RICCETTI
Madame Chantal LACOUR
Monsieur Gilles CONVERT

Madame Suzanne KELLER
Madame Annie FASSOLETTE
Monsieur Daniel BARRET
Madame Martine SCHMÜCK
Madame Rolande VAGINAY
Monsieur Cédric SCHÜNEMANN

Absents avec excuses :
Monsieur Guy MARTIN



Secrétaire élu pour la durée de la session : Madame Géraldine BARRAS

Vu

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les membres empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article R 123-21 du code de l'action sociale et des familles.

NOMS DES MANDATS	NOMS DES MANDATAIRES

Le Conseil d'Administration a donné acte de ce dépôt.

**EHPAD QUIETUDE –
DECISION MODIFICATIVE N°3 – E.P.R.D 2023**

Après le vote de l'EPRD 2023 Initial, le président expose la nécessité de rééquilibrer les lignes budgétaires et propose le vote d'une décision modificative sur le budget 2023.
Il est demandé au Conseil d'administration d'autoriser le transfert de crédits dont le détail figure dans le tableau ci-après.

EXPLOITATION - DÉPENSES

CHAPITRE	ARTICLE	DÉSIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS OUVERTS	DM	MONTANT DES CRÉDITS OUVERTS APRES D.M
----------	---------	-------------	-----------------------------	----	---------------------------------------

011

CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

	60613	Chauffage / Gaz	30 000.00 €	-4 000.00 €	26 000.00 €
	60621	Combustibles carburants et	1 500.00 €	-500.00 €	1 000.00 €
	606261	Protections, produits absorbants	56 050.00 €	-16 500.00€	39 550.00 €
	606268	Fournitures hôtelières	4 500.00 €	+ 500.00 €	5 000.00 €
	60628	Fournitures non stockées	6 000.00 €	+ 500.00 €	6 500.00 €
	6063	Alimentation	150 000.00 €	+ 22 000.00€	172 000.00 €
	6066	Fournitures médicales	47 450.00 €	+ 3 550.00 €	51 000.00 €
	61121	Ergothérapie	13 000.00 €	+ 1 000.00 €	14 000.00 €
	6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	60 500.00 €	-2 000.00 €	58 500.00 €
	6283	Prestation de nettoyage	2 400.00 €	-1 400.00 €	1 000.00 €
	6284	Prestation d'informatique	5 000.00 €	+ 4 000.00 €	9 000.00 €

MONTANT TOTAL DES CREDITS SUPPLEMENTAIRES => +7 150.00 €

TOTAL CHAPITRE = 478 150.00 €

EXPLOITATION - DÉPENSES

CHAPITRE	ARTICLE	DÉSIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS OUVERTS	DM	MONTANT DES CRÉDITS OUVERTS APRES D.M
----------	---------	-------------	-----------------------------	----	---------------------------------------

012

CHARGES AFFÉRENTES AU PERSONNEL

	64112	Indemnité de résidence	3 290.00 €	-1 600.00 €	1 690.00 €
	64113	Prime de service	71 000.00 €	-9 500.00 €	61 500.00 €
	6473	Allocations chômage	37 000.00 €	-550.00 €	36 450.00 €

MONTANT TOTAL DES CREDITS SUPPLEMENTAIRES => -11 650.00 €

TOTAL CHAPITRE = 2 996 150.00 €

EXPLOITATION - DÉPENSES

CHAPITRE	ARTICLE	DÉSIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS OUVERTS	DM	MONTANT DES CRÉDITS OUVERTS APRES D.M
----------	---------	-------------	-----------------------------	----	---------------------------------------

016

DEPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE

	6132	Locations immobilières	248 000.00 €	+ 10 000.00 €	258 000.00 €
	61357	Matériel médical	25 000.00 €	-10 000.00 €	15 000.00 €
	61558	Autres matériels	5 500.00 €	+4 500.00 €	10 000.00 €
	61561	Informatique	15 000.00 €	-1 500.00 €	13 500.00 €
	61568	Autres	30 000.00 €	+1 500.00 €	31 500.00 €
	6182	Documentation générale	2 500.00 €	-500.00 €	2 000.00 €
	6188	Autres frais divers	1 000.00 €	+ 1 000.00 €	2 000.00 €
	6588	Autres	17 000.00 €	+ 1 500.00 €	18 500.00 €

MONTANT TOTAL DES CREDITS SUPPLEMENTAIRES => + 6 500.00 €

TOTAL CHAPITRE = 402 100.00 €

INVESTISSEMENT DÉPENSES

CHAPITRE	ARTICLE	DÉSIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS OUVERTS	DM	MONTANT DES CRÉDITS OUVERTS APRES D.M
----------	---------	-------------	-----------------------------	----	---------------------------------------

022

ACQUISITION DE L'ÉLÉMENT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	2151	Installations complexes	3 000.00 €	-3 000.00 €	0.00 €
	2153	Installations spécifiques	3 000.00 €	-3 000.00 €	0.00 €
	2181	Installations générales	57 666.85 €	+ 6 000.00 €	63 666.85 €
	2183	Matériel de bureau et informatique	7 000.00 €	-2 000.00 €	5 000.00 €

MONTANT TOTAL DES CREDITS SUPPLEMENTAIRES => -2 000.00 €

TOTAL INVESTISSEMENT = 332 215.05 €

Après rectification des crédits l'EPRD 2023 (CRP) se présente comme suit :

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I	478 150.00 €	3 437 810.80 €	Groupe I
Groupe II	2 996 150.00 €	22 000.00 €	Groupe II
Groupe III	402 100.00 €	50 000.00 €	Groupe III
TOTAL DES CHARGES	3 876 400.00 €	3 509 810.80 €	TOTAL DES PRODUITS
Résultat comptable prévisionnel excédentaire	0.00 €	366 589.20 €	Résultat comptable prévisionnel déficitaire
TOTAL EQUILIBRE DU CRP	3 876 400.00 €	3 876 400.00 €	TOTAL EQUILIBRE DU CRP

Synthèse des mouvements :

DEPENSES			
	EPRD (DM2)	DM	TOTAL
Groupe I	471 000.00 €	+7 150.00 €	478 150.00 €
Groupe II	3 007 800.00 €	-11 650.00 €	2 996 150.00 €
Groupe III	395 600.00 €	+ 6 500.00 €	402 100.00 €
Total	3 874 400.00 €	+ 2 000.00 €	3 876 400.00 €
RESULTAT DEFICITAIRE = 366 589.20 €			

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de l'action sociale et des familles ;
Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, approuve la délibération.

Ont signé au registre tous les membres présents
Certifié,
RIORGES, le 11 décembre 2023

Jean-Luc CHERVIN
Président du C.C.A.S.

